



FRAUDE AUX EXAMENS ET PLAGIAT

DESCRIPTION

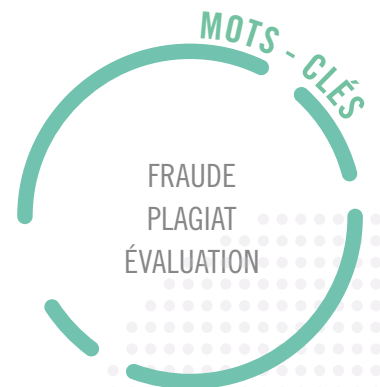
Tricher lors d'un examen est une fraude, il peut s'agir par exemple de l'un des comportements suivants : se faire remplacer par une autre personne lors d'une épreuve, utiliser un appareil permettant d'échanger ou de consulter des informations (smartphone, montre connectée par exemple), utiliser un appareil permettant l'écoute de fichiers audio... La fraude, la tentative de fraude, ou la complicité de fraude lors d'un examen ou d'un concours public reste sanctionnée par le code pénal.

Le plagiat désigne les pratiques consistant à utiliser des travaux ou des idées d'autres personnes sans leur accorder le crédit qui leur revient. Le plagiat peut se définir de plusieurs façons et prendre différentes formes. Le plagiat consiste à **s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur, à s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autre sans citer la source ou en paraphrasant de manière inadéquate.** Le plagiat est souvent compris comme une infraction au droit de la propriété intellectuelle.

Il convient de s'interroger sur les modalités qui permettent d'assurer aux étudiants une évaluation équitable et fiable, garantissant la valeur de leur diplôme. Quelle que soit la formule pédagogique choisie, en présentiel et à distance, cet enjeu se manifeste avec une acuité accrue. Pour limiter la fraude et les pratiques de plagiat, une démarche d'accompagnement passant **par la sensibilisation**, l'information et la prévention, peut être mise en œuvre auprès des équipes pédagogiques et des étudiants.

NOS CONSEILS POUR VOS PREMIERS PAS

- **PARTAGER** des temps d'échanges entre collègues enseignants et au sein des composantes afin de faire émerger des idées et exemples de pratiques pour prévenir le plagiat et la fraude.
- **PRÉVOIR** un moment de discussion avec les étudiants sur les sources et les références utilisées.
- **INSÉRER** la mention obligatoire au plan de cours, les extraits du règlement disciplinaire ainsi qu'un lien vers la définition et les formes de plagiat.
- **RÉALISER** une activité en énonçant vos attentes et vos exigences relatives à la rédaction, aux méthodes de travail et aux normes de présentation.
- **PROPOSER** une activité collective en demandant aux étudiants de répondre, par exemple, au Quiz sur le plagiat. Commenter certaines questions pour établir des liens avec vos attentes ou les objectifs du cours.
- **VALORISER** les travaux, productions et engagement des étudiants.



POUR ALLER PLUS LOIN

Université de Laval (2020). Plagiat et infractions académiques. [En ligne] Disponible à l'adresse : <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/plagiat-et-infractions-academiques>

Université de Sherbrooke (2020). Dossier de la veille Plagiat. [En ligne] Disponible à l'adresse : <https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/dossiers-de-la-veille/plagiat/>

Perreault, N. (2007). Le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions. [En ligne] Disponible à l'adresse : <https://www.profweb.ca/publications/dossiers/le-plagiat-et-autres-types-de-triche-scolaire-a-l-aide-des-technologies-une-realite-des-solutions>





FRAUDE AUX EXAMENS ET PLAGIAT

ENTRE PRÉSENCE ET DISTANCE

Pour limiter le risque de fraude et de plagiat, la conception des évaluations à distance et la configuration technique des épreuves sont à considérer. Ce risque peut être infléchi dans un contexte d'enseignement hybride : les étudiants travaillent à leur rythme et cette autonomie leur confère un temps de préparation qui peut restreindre les risques de plagiat.

Cela implique des adaptations quant aux modes d'enseignement et d'évaluation des étudiants à distance et en présentiel. L'enseignant pourrait ainsi envisager d'adapter la pondération (notamment des examens en ligne) et d'inclure d'autres types d'évaluation, tels que les travaux collectifs ou les productions écrites. Par exemple, il s'agira de privilégier au-delà des **contrôles réalisés en présentiel**, des écrits sur des sujets de réflexion et des oraux, permettent d'échanger et de cerner au mieux **le travail personnel de l'étudiant et ses acquis.**

